

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16 septembre 2021

Prix de thèse de médecine du travail INRS

L'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) a récompensé le 10 septembre 2021, deux auteurs de thèses de médecine du travail pour leur contribution originale dans le domaine de la prévention des risques professionnels. La remise de ce prix habituellement organisée dans le cadre du Congrès national de médecine et santé au travail, n'avait pas pu avoir lieu en 2020 en raison de la crise sanitaire.

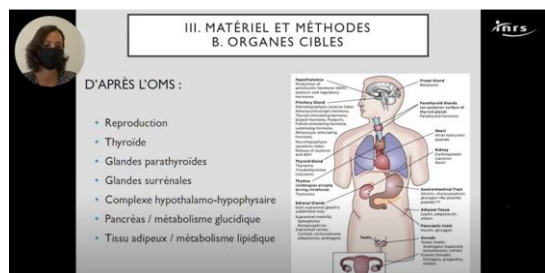


Dr Bernard SIANO (INRS), Dr Adèle PAUL et Dr François SAHUT © Gael Kerbaol – INRS

Les deux prix de thèse de médecine du travail ont été remis à :

1er prix :

Dr Adèle PAUL : « [CIPATOX-PE : Effets perturbateurs endocriniens des substances actives phytopharmaceutiques de la base CIPA¹ - identification et organes cibles](#) » (Lyon)



L'objectif de cette thèse était d'identifier les effets perturbateurs endocriniens (PE) et toxiques pour les organes endocriniens des substances actives phytopharmaceutiques ayant bénéficié d'une autorisation de mise sur le marché depuis 1960, en synthétisant les informations issues de bases de données officielles internationales par la construction d'un indicateur reflétant le niveau de preuve de ces effets sur les cibles (thyroïde, glandes surrénales, fonctions reproductrices...).

¹ Compilation des index phytosanitaires acta

2ème prix :

Dr François SAHUT: « [Attractivité et connaissance de la médecine en santé au travail dans le corps médical : Conception d'un outil de communication, analyse d'impact et perspectives d'avenir](#) » (Dijon).



Face au manque d'attractivité de la médecine du travail, cette thèse avait pour objectif de communiquer auprès des étudiants en médecine sur les enjeux de la prévention des risques professionnels, par la création d'une [vidéo d'information](#) originale afin qu'ils choisissent cette spécialité.

Le jury de cette édition était composé par les professeurs Maria Gonzalez (Strasbourg), Barbara Charbotel (Lyon), Jean-François Gehanno (Rouen), des représentants de l'INRS : le Dr Bernard Siano, chef du département Etudes et assistance médicales, Louis Laurent, directeur des études et recherches, Guy Hédelin, chef du département épidémiologie en entreprise et le directeur des risques professionnels de la Carsat Alsace-Moselle, Georges Lischetti.

Le prochain prix de thèse de médecine du travail INRS aura lieu à l'occasion du [Congrès national de médecine et santé au travail](#) qui se tiendra à Strasbourg du 14 au 17 juin 2022.

Pour en savoir plus :

A propos de l'INRS : L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) est une association loi 1901, créée en 1947 sous l'égide de la Cnam, administrée par un Conseil paritaire (employeurs et salariés). De l'acquisition de connaissances jusqu'à leur diffusion, en passant par leur transformation en solutions pratiques, l'Institut met à profit ses ressources pluridisciplinaires pour diffuser une culture de prévention dans les entreprises et proposer des outils adaptés à la diversité des risques professionnels. L'action de l'INRS s'articule autour de quatre missions complémentaires : études et recherche, assistance, formation, information. L'INRS, c'est aujourd'hui 580 collaborateurs répartis sur deux sites : à Paris (209 personnes) et en Lorraine (371 personnes). L'INRS est financé par la Sécurité sociale – Accidents du travail / Risques professionnels.

Et pour suivre l'actualité de l'INRS : www.inrs.fr ; [www.twitter.com/INRSfrance](https://twitter.com/INRSfrance)

Contact Presse : Marie-Eva PLANCHARD - 01 40 44 14 40 - marieeva.planchard@inrs.fr